L'ABEILLE.

IMPRIMÉ ET PUBLIÉ, TOUS LES JOURS, PAR
JEROME BAYON,
IMPRIMEUR DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.
"Il faut que l'UNION soit conservée."

LUNDI MATIN, 5 JANVIER 1835.

INTERIEUR.

NLLE.-ORLEANS, 5 janvier 1835.

C'est aujourd'hui que la Législature s'assemble. Comme nous l'avions prédit depuis long-temps, on nous assure que le message du gouverneur sera long, très-long, et qu'il contiendra des propositions importantes. Ce sera un stimulant pour nos législateurs qui arrivent, dit-on, avec l'intention de s'occuper de doter le pays des améliorations qu'il réclame. Ce qui nous donne l'espérance que l'esprit de parti ne viendra pas mettre obstacle aux sages projets qui seront discutées, et que l'intérêt général sera toujours pris en considération en dépit des intérêts particuliers qui pourraient se trouver froissés.

La session de 1835 fera donc époque dans nos annales législatives, et le peuple de cet état n'aura qu'à se féliciter d'avoir choisi pour défendre ses intérêts, des hommes sages et éclairés, entièrement pénétrés de l'importance des hautes fonctions qu'ils ont acceptées.

Comptant sur leur dévoûment sans bornes à la chose publique, nous nous abstiendrons de leur rappeler les devoirs qu'ils ont à remplir, convaincus, comme nous le sommes, qu'ils ne se sont pas mis sur les rangs pour occuper un tel emploi, sans s'être sondés auparavant, et sans s'être sentis le courage de s'en acquitter avec ce zèle et ce désintéressement si indispensables à un législateur qui désire servir son pays et non ses vues particulières.

Cette session va donc s'ouvrir sous les plus heureux auspices; et nous espérons que rien ne viendra changer les heureuses dispositions dont sont animées les membres de la législature nouvelle.

Nous avons déjà publié, d'après une lettre particulière, les détails de l'événement arrivé à Mont-l'Evêque, près Paris, dans la famille Pontalba; voici une nouvelle version de ces détails, que nous trouvons dans un journal français d'une date récente:

"Une sanglante tragédie vient de consterner la ville de Senlis et les environs, et déjà les cercles de la capitale sont attristés par le bruit de cet événement. Le vieux comte de Pontalba, âgé de 81 ans, vient de frapper de deux coups de pistolets tirés à bout portant la comtesse de Pontalba, sa belle-fille, et s'est ensuite donné la mort avec les mêmes armes qui lui avaient servi à commettre cet attentat. Des démêlés domestiques qui ont eu un fâcheux retentissement avaient irrité ce vieillard en exaltant chez lui à un point extrême le sentiment de l'honneur. Il s'opposait à tous rapprochement entre son fils et la femme dont il a fait sa victime, et c'est parce qu'il a cru son autorité méprisée qu'il s'est livré à ce furieux acte de vengeance. On dit que M. le comte de Pontalba fils s'est conduit dans cette occasion avec beaucoup de convenance. La comtesse n'a pas péri sur le coup, quoiqu'atteinte de quatre balles; sa main instinctivement portée vers son cœur a reçu une partie de la charge, mais sa vie est en danger. M. le comte de Pontalba, riche d'un million de revenus, a laissé un testament dans lequel se trouve un legs de 5,000 f. de rentes pour les pauvres de sa commune."

DE L'ORTOGRAPHE CREBASSOLIQUE,
(QUI N'EST PAS ACADÉMIQUE.)

Ah! monsieur Crébassol, que vous êtes terrible! il paraît que la méchanceté est un de ces dons dont la nature ne s'est pas montrée avare à votre égard. Vous êtes tombé sur nous à coups redoublés, comme si nous vous avions fait bien du mal. Bonnes gens que nous sommes, nous avons mis tous nos soins à faire disparaître les fautes grossières dont fourmillent vos manuscrits, et vous-nous faites un crime d'avoir laissé des fautes dans vos articles? devions-nous nous attendre à recevoir de vous un tel reproche? Si nous étions aussi méchants que vous, [nous aurions bien des choses à vous écrire; par exemple, nous pourrions vous répondre que si nous avons fait votre éloge en octobre dernier, c'est parce qu'on nous avait affirmé que vous étiez un savant; que si nous avons dit que vous aviez fourni des articles à quelques journaux de Paris, c'est parce que quelqu'un qui vous tient de près l'avait prôné partout et nous l'avait assuré à nous-mêmes. Mais nous laisserons de côté ces misères, et nous nous contenterons de relever les fautes que nous avons trouvées dans votre dernier article dont nous avons conservé précieusement le manuscrit. Comme vous prétendez, dans votre second pamphlet, que, de tous vos articles, c'est celui qui a été imprimé le plus correctement, parce qu'il était en tous points conforme à l'original, nous pensons qu'il n'est pas mal de donner au public une idée de ce que vous entendez par le mot correctement.

Voyez et jugez, vous tous qui nous entendez: M. Crébassol, qui se moque de l'Académie, écrit s'emble, avec un apostrophe, et apparance avec un a; acqureur, comme terreur; lamenité, pour l'indemnité; siecles, pour siècles, roila, pour voilà. Il écrit: "de part la volonté du peuple," pour de par; Neully, pour Neuilly; "ceux là qui l'intronaient," pour l'intrônisaient; septre, pour sceptre; "combien d'embarras ne restent ils pas à vaincre," pour ne reste-t-il pas &c.; compléter, pour compléter; nomination, pour nomination; l'intéret, pour l'intérêt; ce nest pour ce n'est; la, pour l'a (deux fois dans la même page); raffermir, pour raffermir; bouleversement, pour bouleversement; au d'hor, pour au dehors; n'ationalité, pour nationalité; oppression, pour oppression; france, pologne, pour France, Pologne, et puis: Postérité, avec un p majuscule! M. Crébassol construit ainsi une phrase: "délivrer l'Europe du joug que l'épée napoléonienne a déjà demi brisé," au lieu de: a déjà brisé à demi. Ce savant personnage écrit dévorrant, comme torrent; et, parlant des premiers momens du règne de Louis-Philippe, il fait une énigme en écrivant: "la première de son règne," sans que rien indique s'il veut parler de la première année, de la première semaine, ou de la première heure. Il écrit irraisonie, menteau, et: "les hommes.....sindignent," pour s'indignent; il écrit l'aspec, comme l'aspic, et: "avoir un peu de sang à versé," pour à verser; il écrit ses pour ces, il parle des patriotes francais, pour les patriotes français, et il pousse le néologisme jusqu'à nous dire que Louis-Philippe apparaitra à la postérité avec un cortège de promesses menflés!"

Ouf! monsieur l'Aristarque, la corvée est finie; voilà trente-huit fautes que la plupart des cuisinières de Paris ne feraient pas; comptez-vous même. Et comme vous avez écrit deux colonnes pour prouver au public que nous avons fait trois fautes dans trois ou quatre de vos articles, vous voyez que l'avantage est tout de votre côté; car, (vous savez peut-être la soustraction?) si de trente huit on ôte trois, il reste trente-cinq.

Nos lecteurs verront par une annonce dans notre feuille de ce jour, que le Dr. DUBOURG, médecin-occuliste de Paris, est arrivé dans cette ville, et offre ses services au public. La haute réputation qui a précédé M. Dubourg à la Nouvelle-Orléans, et les honorables recommandations dont il est porteur, sont un sûr garant de ses connaissances dans la profession délicate qu'il exerce avec tant de succès. Sur un grand nombre d'articles des différentes gazettes françaises, concernant M. Dubourg, nous ne citerons que les deux qui suivent, pour donner à nos concitoyens une idée du cas que l'on fait en France des talens de cet habile opérateur:

"Tandis qu'en France nous jouissons des bienfaits de la paix, chaque jour l'industrie, les arts et les sciences y font de nouvelles conquêtes. Le siècle abonde en sujets: les uns pensent qu'on ne peut qu'y glaner, tandis que les autres y font une abondante moisson. Chaque pays cite avec orgueil les hommes dévoués aux arts et aux sciences. C'est avec le même sentiment que nous rendons hommage au dévouement et à l'expérience de M. Dubourg, chirurgien-occuliste à Troyes. Livré depuis quelque tems à la pratique de la chirurgie occulaire, l'humanité s'applaudit de ses succès. Le printems dernier, M. Dubourg a opéré de la cataracte, quatorze personnes, toutes ont recouvré la vue au point le plus satisfaisant. Il est bien avantageux pour notre pays de posséder un occuliste aussi exercé que M. Dubourg, et en même tems aussi désintéressé lorsqu'il s'agit de secourir l'humanité souffrante. Son habileté dans la médecine opératoire est reconnue de ses confrères, et comme la saison actuelle est une des plus favorables aux opérations occulaires nous invitons les personnes qui seraient dans le cas d'en profiter à s'adresser avec confiance à notre compatriote. Loin d'agir comme les occulistes voyageurs qui abandonnent le malade le lendemain de l'opération, M. Dubourg suivra ses cures avec zèle et assiduité jusqu'à parfaite guérison."

"Il y a peu de temps que, dans l'intérêt de l'humanité souffrante, nous avons eu occasion de faire l'éloge de l'habileté de M. Dubourg, chirurgien-occuliste de cette ville, que nous n'hésitons pas à classer aujourd'hui au rang des occulistes distingués qui méritent une attention générale. Nous avons suivi, avec intérêt, les dernières opérations de M. Dubourg, en voici le résultat, dont la preuve gît dans les faits:

"Catherine Riblot, demeurant au Petit-Saint-Nicolas, affligée de la cataracte, avait été opérée sans succès par un célèbre occuliste voyageur; M. Dubourg lui a rendu la vue par une seconde opération.

"Une femme âgée de 82 ans, demeurant rue des Sonnettes, No. 15, aveugle depuis plusieurs années, a recouvré la vue à la suite d'une opération de M. Dubourg.

"Madame Vié, rue du Sauvage, No. 30, a été opérée avec le plus grand succès.

"M. Thoier, rue du Cheval Rouge, jouit aujourd'hui des bienfaits d'une opération parfaite.

"M. le maire de Saint-Lyé a souffert l'opération ces jours derniers, mais l'œil ainsi que la cataracte étaient dans les conditions les plus défavorables; nous avons été témoins de cette opération dont le succès nous a semblé très douteux.

"Il y a trois semaines que M. Valton, demeurant faubourg Croncels, No. 128, dans un état de cécité complète, a été opéré. Nous l'avons vu hier dans son jardin occupé à tailler sa vigne, et tout réjoui de revoir le soleil."

M. Dubourg opère chaque jour de nouveaux affligés avec un nouveau succès; nous ne pouvons que l'engager à continuer l'exercice d'un art si utile et dans lequel il obtient de si grands avantages. *Courrier.*

EXTERIEUR.

PREPARATIFS DE GUERRE EN ORIENT.

Le *Moniteur ottoman* contient une note officielle relative aux événemens de Syrie. Il est dit que les troubles ne s'étant pas apaisés dans cette province, le sultan *a ordonné les mesures que réclamaient les circonstances.* On sait que ces mesures sont la formation d'une armée et sa concentration en Caramanie.

D'un autre côté, les journaux allemands annoncent que le gouvernement russe fait marcher de grandes forces du côté de la Turquie.

On peut s'attendre de ce côté à de grands événemens auxquels la Russie s'apprête à prendre une part active.

"Constantinople, 10 octobre.

"Le chef d'un empire doit toute sa sollicitude à la prospérité de l'état et à la tranquillité de ses sujets. Tel est le principe que Sa Hautesse ne cesse de proclamer, et elle prodigue les témoignages de sa bienveillance aux gouverneurs des provinces et autres autorités qui secondent efficacement dans l'accomplissement de ce devoir. Le même but, le même intérêt d'un repos général furent nécessairement présens à son esprit lorsqu'elle se décida à annexer à l'Egypte d'autres provinces, et à les réunir sous le commandement de Mehemed-Ali, pacha. Elle dut espérer que cette mesure rétablirait le calme et le bien être dans toute l'étendue des états ottomans.

"Cependant, des dissentions sérieuses se sont élevées en Syrie entre les habitans et les autorités égyptiennes, dans les parties de Naplouse et de Jérusalem. Elles furent motivées par l'exagération des impôts, s'il faut en croire les versions particulières; car le gouverneur de l'Egypte n'a pas fait parvenir au gouvernement de rapport officiel au sujet de ses troubles. Les événemens devenant toutefois assez sérieux pour que le gouverneur de l'Egypte crût devoir quitter Alexandrie et se rendre de sa personne à Jaffa, le Sultan ne pouvait voir avec indifférence l'effusion du sang musulman au sein de ses états, et Sa Hautesse a ordonné les mesures que réclamaient les circonstances."

La *Gazette nationale allemande* s'étend avec complaisance sur les mouvemens de troupes en Pologne; selon ce journal, les cantonnemens ordinaires des divers corps ont été changés, et il se fait une concentration de forces vers le Bug. La division du général Rudiger a ordre de quitter le palatinat de Lublin. De tous côtés, les marches des troupes prennent la direction du sud. Dans la Moldavie et la Valachie, tout se prépare à une grande agglomération de forces. Si l'on considère tous ces mouvemens, on ne peut s'empêcher de penser que les assurances de paix si souvent données par la Russie sont peu sincères. Les négociations diplomatiques entre la Russie d'une part, et la France et l'Angleterre de l'autre, ne peuvent pas inspirer une grande confiance; on a souvent vu, au moment où tout semblait toucher à son terme, les choses retomber dans un état précaire. La diplomatie russe s'est toujours distinguée par sa finesse; elle ne veut que temporiser; elle se réserve plus tard d'employer la vigueur.

PARIS, 8 novembre.

Les formes politiques, considérées dans leur abstraction peuvent se discuter long-temps, parce qu'elles ont toutes un côté plausible. Des esprits élevés ou familiarisés à la guerre des mots peuvent se tirer de l'incertitude et jettent ces combats d'arguments plus ou moins spécieux; mais le public, qui n'a pas le temps de raisonner toutes ses impressions, de systématiser toutes ses volontés, d'enchaîner toutes ses idées; le public, qui ne s'occupe de sa condition politiques, de l'action de son gouvernement, qu'à de rares intervalles de profonde excitation, a besoin que les faits et les hommes lui expliquent les principes.

L'enseignement des faits ne suffirait pas, parce qu'il est incessamment obscurci par des nécessités factices et des justifications mensongères, parce que les faits ne sont pas toujours assez palpables, assez flagrans pour être saisis et compris dans toute leur vérité. Mais ce que les faits n'apprennent pas, les hommes viennent le dire, et, à aucune époque de notre histoire, il n'y eut autant d'imprudence et de cynisme dans cette double révélation.

C'est surtout dans les temps de révolution que cette action des hommes, quoi qu'on puisse dire des circonstances qui les dominent, qui les entraînent, mais qui aussi les exaltent et en reçoivent à leur tour une impulsion, se manifeste par d'inévitables conséquences.

A la monarchie perdue, ruinée, dévorée par la révolution de 89, il fallait, comme accomplissement de destinée, un roi de la trempe de Louis XVI; il fallait à un mouvement que quelques concessions après résistance eussent peut-être réglé et modéré, une faiblesse maladroite, laissant tout aller parce qu'elle n'admettrait rien, s'affranchissant de toute responsabilité par des restrictions mentales et des précautions secrètes de conscience.

Quand la terreur s'arrêta, ce ne fut pas seulement par l'horreur ou la lassitude des actes, par l'exécration des procédés sanglans et le retour à la clémence et à la modération. L'histoire de la conspiration du 9 thermidor nous apprend que, dans cette insurrection des complices du comité de salut public, il y eut plus de haine, plus de rivalité contre Robespierre, plus de colère contre sa personne que d'indignation contre ses actes. L'homme fut frappé avant le système, et si le système ne se releva pas, ce fut aussi parce que l'homme lui manquait.

Lorsque le Directoire, malgré quelques essais de vigueur et de retour à la passion révolutionnaire, quelques appels énergiques aux sentimens républicains, succomba sous la coalition de l'esprit militaire et de réactions contre-révolutionnaires plus ou moins prononcées, ce ne fut pas seulement parce que la France était poussée par un besoin d'ordre, d'unité gouvernementale, mais parce que les luttes de parti avaient décimé les rangs de tous ceux qui avaient pris la république au sérieux, qui avaient apporté à son établissement et à sa défense leur honneur et leur vie, et qu'à travers cette large brèche l'ennemi avait pénétré dans la place; parce que la corruption avait chassé l'austérité, l'amour de l'argent le dévouement, que la trahison s'emparait du terrain cédé par la tolérance, et qu'avec un gouvernement et des assemblées livrées aux révolutionnaires douteux, aux fournisseurs, aux émigrés, il n'y avait plus d'autorité que pour les services militaires, qui seuls encore restaient purs, honorables, patriotiques. Bonaparte, comparé à Barras, et le 18 brumaire était fait.

C'est encore par une influence de grandeur, de pouvoir, toute personnelle, que Napoléon fonda et sut maintenir l'empire. Mais lui du moins ne céda pas aux hommes; il ne fut pas renversé par Louis XVIII et son compère M. de Talleyrand. Tous les intrigans du 31 mars ne vinrent qu'à la suite d'événemens consommés, vendant la France lorsqu'elle était déjà prise, et se faisant payer par l'invasion et la restauration ce qu'ils n'avaient même pas eu le mérite de lui livrer.

La restauration s'établit sans contestation grave, à l'aide de la haine que ses écrivains jetèrent sur la mémoire des hommes de la révolution et de Napoléon. Elle disparut au 20 mars, moins par ses fautes que parce qu'elle ressuscita tous les noms odieux ou décriés de l'ancien régime, de l'émigration, de la chouannerie. Et, dans cette longue lutte qui s'est un moment reposée dans une victoire populaire, si les Bourbons de la branche aînée ont succombé, c'est moins par la violation ou l'interprétation de quelque clause de leur Charte octoyée que par cette imprudence de contre-révolution qui portait la livrée du jésuitisme et s'en nait le secret de ses derniers desseins par le choix de ses agens.

Si ces exemples ne suffisaient pas pour apprendre tout ce que les hommes apportent ou enlèvent de force, d'autorité et de durée à un gouvernement, les embarras contre lesquels se débat aujourd'hui la royauté, en seraient la meilleure preuve.

Les événemens de 1830 avaient imposé à ses premiers choix quelques noms échappés à la déconsidération générale. On sait ce qu'ils sont devenus; et comme si l'usage qu'on en a fait n'eût pas été à lui seul un enseignement sans réplique, il a fallu que leurs successeurs vinssent compléter la révélation.

La royauté a été mieux et plus généralement comprise par ses agens que par ses actes. Il y a des gens qui, cédant aux préoccupations de leurs frayeurs, ont mis sur le compte de l'émeute toutes les violences du pouvoir et ne peuvent encore s'accoutumer à voir leur royauté citoyenne révolutionnaire représentée par MM. Talleyrand, Guizot, Decazes, Pasquier et tant d'autres. Il est des consciences rigides qui ne peuvent comprendre que la fortune de l'état soit confiée à des mains dans lesquelles personne ne laisserait le soin de ses moindres intérêts. Il est des esprits sévères qui s'indignent contre ces fatuités d'immoralités proclamant la probité une niaiserie au premier chef. Qu'on aille dire à ces mécontens que l'honneur de tous ces vices n'appartient même pas à ceux qui en tirent vanité ou profit, mais que c'est la royauté qui nécessite les mauvais ministres; ils douteront, ils refuseront de croire, jusqu'à ce que, d'essai en essai, ils arrivent à la dernière exigence de leur conviction. Eh bien! nous touchons à ce terme des illusions d'une indulgence par trop prolongée. Tout ce que nous avons établi par le raisonnement et par les faits, se démontre aujourd'hui par les hommes.

Cette preuve, nous n'avons pas besoin de la hâter; seulement, nous la constatons, nous la mettons en relief. Et réellement, quoi qu'on en dise, nous éprouvons plus de fatigue et de dégoût à la reproduction de ces biographies odieuses que de satisfaction à voir réaliser, par ses personnes la ruine du système, que nous avons si souvent prédite par les choses. Et qu'on ne croie pas qu'il y ait, dans ces portraits, si laids surtout parce qu'ils sont ressemblans, une exagération d'hostilité, un plaisir de vengeance; nous croyons que nos lecteurs généreux ennemis [illegible] ne les pour suivent que par leurs actes; la raillerie, et tout autre qu'elle soit, c'est une politesse dont ils devrai nt nous savoir gré. Nous les jugerons que inoqualités, c'est leur remettre la moitié de leurs péchés. *National.*

—Le maréchal [illegible] fut officier d'ordonnance, puis aide-de-camp du général [illegible] qu'il fut ensuite colonel premier aide-de-camp du prince de Ponte-Corvo, et enfin général chef d'état-major des différens corps d'armée aux ordres du prince, depuis 1806 jusqu'à son départ pour la Suède. Le nouveau prince était pauvre. Sa générosité ne lui laissait jamais de réserve. Il ne fallait point partir avec des dettes et arriver sans argent. Ne voulant point s'adresser à l'empereur, dont il avait éveillé la défiance, car Napoléon avait deviné jusqu'où la jalousie pourrait porter Bernadotte, le prince s'adressa au général Gérard, qui réalisa toute sa fortune, et [illegible] gracieusement. Ce compte n'était pas [illegible] en 1814, et le parti qu'avait pris le prince de Suède ne contribua point à rendre le réglement amiable. Le maréchal Gérard a rompu depuis cette époque toutes relations intimes avec son ancien ami. *Temps.*

Décédée hier matin à 7 heures et demie, Mme. veuve GEORGE DESBONDES; les amis et connaissances de sa famille sont invités à assister à ses funérailles qui auront lieu ce matin à 10 heures et demie précises. Le convoi partira de la chapelle catholique, rue des Remparts.
5 janvier 1835.

LISTE MARITIME.
PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
EXPEDIES.

Navire Margaret Scott, Lunt, New York,	Roy, Gwathmey & co
Navire Hobart, Cook, New York	Lincoln et Green.
Navire Lucy Ann, Pratt, New York	do
Navire Heraclide, Williams, Boston,	do
Navire Unicorn, Lindsay, Liverpool,	J H Shepherd
Navire Jeune France, Fabre, Bordeaux	P A Sorté
Navire Minerve, Sprague, Greenock,	A S Page
Barque Resolution, Murry, Liverpool,	Hagan, Niven, co.
Brick Cynosure, Howes, Boston,	Bridge et Voss.
Goel Mary et Frances, Hall, Tampico,	E J Forstal
Goel Corine, Crocker, Laveca	capitaine
Goel Tetan, Casares, Vera Cruz	J Prat et fils
Navire à vapeur Connecticut, Porter,	Mobile.

TRAITEMENT DES MALADIES DES YEUX ET DES OREILLES.
Consultation sur les Maladies Chroniques.

Par le Dr. DUBOURG, professeur particulier de médecine à l'Ecole Pratiques de Paris.

CE Médecin, dont les talens sont garantis par les nombreux succès annoncés dans les journaux français, et les attestations des plus illustres professeurs et médecins de Paris, ne pratiquera ici que celles des branches de l'art de guérir qui lui doivent des perfectionnements; telles que 1°. la médecine oculaire et toutes les opérations que nécessitent les infirmités de la vue. 2°. La médecine auriculaire et la surdité qu'il traite par des procédés nouveaux confirmés par l'expérience. 3°. Il s'occupera aussi des traitemens des maladies chroniques particulières aux femmes dont il a acquis une profonde connaissance dans un grand hôpital de Paris uniquement destiné à leur traitement.

Le Dr. DUBOURG demeure rue de Chartres, No.—Hôtel des Etrangers, où il est visible depuis dix heures du matin jusqu'à deux heures de l'après-midi. 5 janv—8,3ps.

Banque des Artisans et Commerçants.

Nouvelle-Orléans, 1er janv 1835.

A Une assemblée des directeurs de la Banque qui a eu lieu mercredi, le 31 du mois dernier, T C Magollin a été élu en remplacement de M. Chs. Briggs, démissionnaire. 5 janv

AVIS.—Un pharmacien de cette ville ayant déjà une pharmacie bien installée, désire trouver un associé entendu, sous certaines conditions convenues.

S'adresser au bureau de cette feuille. Il a besoin d'un bon commis qui parle l'anglais et le français. 5 jan

RUBANS à ceintures, à chapeaux en satin et en gaze, unis et brochés, de presque toutes les couleurs, en débarquement du navire Alabama, et à vendre par ANDREWS & BROTHERS,
5 janv rue de Chartres, No. 19.

5 CAISSES bretelles en coton et de Webb, à bien bas prix, en débarquement du navire Alabama, à vendre par ANDREWS & BROTHERS,
5 janv rue de Chartres, No. 19.

TAPIS.—En débarquement du navire Alabama et à vendre par les soussignés;
Tapis de Bruxelles; doubles, dito croisés;
Dito simples à petits ramages;
Beaux tapis de Venise; dito en coton, à bas prix,
Tapis de Venise damassés, dito en coton croisé;
Dito en laine et coton; Nattes de Bruxelles;
☞ Ils invitent le public à venir examiner, l'assortiment étant superbe et à bas prix. ☜
ANDREWS & BROTHERS,
5 jan rue de Chartres, No. 10.

LES soussignés préviennent le public qu'ils viennent de former une société, à partir du 1er de janvier 1835, sous la raison de G. Orelli & P. H. Huard fils, et qu'ils continuent les ouvrages qui concernent les bâtisses.
G. ORELLI,
P. H. HUARD fils.
5 janv—3 rue Dauphine No. 305.

A LAFARGUE, confiseur, demeurant rue d'Orléans en face du théâtre, a l'honneur d'informer ses amis et le public, qu'ayant engagé des cuisiniers et patissiers, il pourra se charger de faire tous les repas qu'on pourra lui commander, à des prix modérés. Il espère par son activité, et le zèle qu'il mettra à satisfaire les personnes qui auront confiance en lui, mériter leur patronage. 5 janv—3

69 Sacs de Café de St. Domingue, de nouvelle récolte, en débarquement du brik Ivanhoe, venant du Port au Prince, et à vendre par
HENRY, LATAPIE & Co.
5 janv Vieille Levée No. 63.

AVIS—M. JUETTE, rue de Chartres, entre les rues Toulouse et Jefferson, no 172, arrivant de France, à offre en vente un assortiment de marchandises sèches et comestibles et liquides tels que, savoir:
Vin Bordeaux, 1ere qualité, très vieux en barriques
Vin de Lavalette blanc, vin du Rhône, en tierçons,
Vin d'Angoux-Mousseux en paniers, vin Champagne, 1ere qualité, 1825,
Vinaigre de vin blanc d'Orléans, en tierçons et bar.
Liqueurs assorties de Bordeaux, par caisses
Kirsch Wasser de la forêt noire, très vieux
Extrait d'Absynthe, 1ere qualité, marasquin do do
Prunes et cerises à la liqueur, dans de grands boucauts,
Confitures-cerises et gelées de groseille,
Graines d'oiseaux assorties et mêlées, par baril, à la liv
Graine de moutarde, petits pois verds de France secs
Conserves alimentaires de Colin de Nantes,
Sardines pressées par demi-baril, encre à écrire, bon
Cirage anglais en boites, ligne et foe le en boucaux,
Epervier, seines et filets pour prendre oiseaux et poissons
Assortiment de fusils de chasse, doubles et simples, garnis, Pistolets de poche et de duel, fleurets en montures de gens d'armes
Cannes à épée, à poignard, à lance, à pêche, et autres
Couteaux à poignard, ustensiles de chasse, tels que Carnassières et autres,
Mouchoirs blancs et à tabac, tout fil et en coton,
Linge de table tout fil, toile à chemises, tout fil,
Toile à draps tout fil, linge de table en coton damassé,
Tapis de Bruxelles, collection de jolis paniers,
Nâtre garnie pour hommes et pour femmes
Coutil russe fougère et blanc tout fil
Challys, et bombasines pour robes;
Chemises d'hommes et femmes, toile de lin, gants de peaux en douzaines
Pièces guingham et mousseline imprimées, pour robes
Batiste à chemises, couvertures de laine grande, gilet callon.
Gants, bas de laine, parapluies de toutes grandeurs
Petits pétards rouges, par caisses; lampes en cuivre à bec et à quatre becs de cabinets, verres à quinquet, socques et sabaux pour hommes et pour femmes, socques, souliers, nouveau genre,
Balais et brosses en crin de toutes espèces,
Queux et billes pour billard, couverts plaqués et en métal
Manteaux d'hommes et de femmes veilleuses et briquets et lanternes et bougie en tout genre, chapeaux de soie; montres en argent, orgues, musique, fil de Renne et autres, assortis.
Rubans de Boulogne, liens à moustiquaires et galons,
Eau de Cologne de Jean-Marie-Farina et autres,
Parfumeries, plumeaux, cols pour femmes, lassets soie, et fil, bois de fosses et pièces de rechange, amadoux par liv, grecques et cafetières du Levant, faïence de Rouen assortie et mille autres objets qui ne sont point désignés.
5 janv—2m, 3ps.

$10 DE RECOMPENSE.

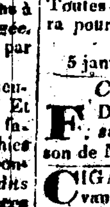

Partie marronne de chez le soussigné la jeune négresse JANE. La dite négresse est haute d'environ 5 pieds; elle a une cicatrice sur chaque bras, près du coude, et une derrière le cou. Lorsqu'elle est partie, elle avait une robe d'indienne, fond brun; elle a bonne tournure, les lèvres épaisses, elle se tient droite, et sourit ordinairement lorsqu'on lui parle. Toutes personnes recevant ou employant la dite esclave sera poursuivie selon toute la vigueur des lois.
Wm HOLMES & co.
5 janv ☞ rue de la Vieille Levée.

CHANGEMENT DE DOMICILE.

F. DUFOUR & FRERES, ont transporté leur magasin, rue Royale, entre St. Pierre et Toulouse, maison de Mr. Cavelier. 24 déc—1m

CIGARRES—78,000 cigarres supérieurs de la Havane et Trabucos, en débarquement du brick Phœnix et à vendre par
WILLIAM G HEWES & co,
5 janv rue de Chartres, no 13.

BATAILLON D'ARTILLERIE.

LE Bataillon prendra les armes jeudi prochain, Huit du courant, à 9 heures précises du matin, pour CELEBRER CET ANNIVERSAIRE. Equipement complet, tenue d'hiver.
A. SCHREIBER,
5 janv Adjudant Major.

VOLTIGEURS ATTENTION.

LA Compagnie prendra les armes jeudi prochain, Huit Janvier, à 8, 1-2 heures du matin, et se réunira chez le capitaine, afin de se transporter en corps sur la place d'armes pour être passée en revue par le général de la légion. Tenue d'hiver, pantalon bleu, veste bleue et pompon.—Par ordre du capitaine.
LACOSTE P. J.
5 janv Sergent-Major.

CAZADORES DE ORLEANS.
ATENCION.

LA compañía se reunirá el Jueves, 8 del corriente a las 8 1 2 en punto de la mañana, con armamento completo casaco de paño y pantalon lo mismo, para revista de obligacion. Del orden del capitan;
JOSE M. BUSTAMENTE,
3 Enero Sargento 1o

A FRETER.

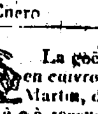

La goëlette A 1, SOPHIA, doublée et chevillée en cuivre, construction de Baltimore, capitaine Martin, du port de 110 tonneaux ou 800 barils, est prête à recevoir un chargement. Pour les conditions, s'adresser à
3 janv HARRISON, BROWN & co

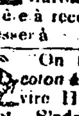

On a besoin pour Liverpool,—de 100 balles coton à fret, pour compléter le chargement du navire Herome, capt. Hudson, qui doit partir le 6 courant. S'adresser à
3 janv G VANCE & R. GAMBLE.

POUR LE HAVRE.

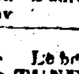

Le beau navire Français fin voilier LA FORTUNE, est maintenant sous charge, pour fret ou passage s'adresser à
TH. NICOLET & Co.
3 janv No. 26 rue Bienville.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Paroisse, pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans—Présent l'hon. Chs. Maurian, juge—No. 7899—John G Asher contre ses créanciers—Sur motion de M. James Flower représentant que l'assemblée n'a pas eu lieu conformément à l'ordre énoncé, le notaire n'ayant pas produit les papiers nécessaires, pour l'ouverture de l'assemblée. Il est ordonné qu'une nouvelle assemblée ait lieu, le samedi, 17 janvier 1835, pardevant Wm Boswell, notaire public, à l'effet de délibérer sur les affaires du pétitionnaire, et en même temps, toutes poursuites contre sa personne et ses biens sont suspendues.
Extrait des minutes.
5 janv F BUISSON, dép greffier.

Littleton S W Waters vs. Edward McCauley.
COUR DE DISTRICT—En vertu d'un ordre de saisir et de vente à moi adressé, il sera vendu à la Bourse de Hewlett, encoignure des rues de Chartres et de Saint-Louis, le mardi 6 février prochain, à une heure p m.
Le nègre nommé Titus, âgé d'environ 18 ans,
Conditions de la vente—comptant.
5 janv G W MORGAN, shérif.

COUR DE PAROISSE—Basile Ville contre F. Benetaud et J L Prevost—Cour de district—Emile Thounes, f. de c. l. contre F Benetaud et J L Prevost.—En vertu de deux writs de fieri facias, à moi adressés, il sera vendu à la Nouvelle Bourse, encoignure des rues Chartres et St. Louis en cette ville, le vendredi 16 janv e. courant à une heure de l'après-midi,
Vingt actions du fond capital de la Banque Commerciale de la Nlle-Orléans, saisies dans les poursuites ci-dessus
5 janv G W MORGAN, shérif.

J. D. Gaille contre L. Silvestre.
EN vertu d'un ordre de fieri facias à moi adressé par l'honorable M. Blache, juge président de la Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, j'exposerai en vente publique le jeudi 15 janvier 1835, à mon office, rue Ste. Anne, No. 31, à 4 heures p. m. une Armoire, 1 Lit et un Matelas, une Montre en argent patent liver, avec une Chaine d'or, Clef et Cachet, &c. saisi dans cette affaire. 5 janv B. BEAUREGARD, maréchal

J. B. Faure contre Marchesseau.
EN vertu d'un ordre de fieri facias à moi adressé par l'honorable G. Préval, juge conseiller de la Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, j'exposerai en vente publique le jeudi 15 janvier 1835, à 4 heures p.m. à mon office, rue Ste. Anne, No. 30, deux Boites et leurs contenus, 1 Lit de plumes, 1 Matelas en crin et divers articles, saisis dans cette affaire.
5 janv B. BEAUREGARD, maréchal.

V. Baudouin contre T. Destrée.
EN vertu d'un ordre de saisi et de vente à moi adressé par l'honorable M. Blache, juge président de la Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, j'exposerai en vente publique le Samedi, 17 janvier 1835, à 4 heures p. m. à mon office, rue Ste. Anne No. 30, deux petits Paniers en argent, 2 Chandeliers plaqués en argent, en Diamant, une petite Montre et une Chaine en or, une Boite en argent, deux Caffetières en argent, une paire de Mouchettes en argent, une Cuillier à soupe en argent, une Cuiller à sauce en argent, onze Cuillers à café en argent, 6 Cuillers en argent, une Chaine en or, et d'autres articles saisis dans cette affaire.
5 janv B. BEAUREGARD, maréchal.

CAFÉ ET RESTAURANT DE L'INDÉPENDANCE.
Maison seule, sur la Levée entre les deux Marchés.

L'ENTRÉE du Restaurant est par le café. Cet établissement ouvrira le 1er. Janvier prochain. Le public y trouvera constamment toute espèce de mets choisis, délicatement apprêtés et servis avec la plus grande propreté.

Les vins satisferont par leur qualité les connaisseurs les plus distingués.

A huit heures et demie du matin et à trois heures de l'après-midi on y trouvera aussi une bonne table d'hôte.

Le propriétaire de l'Etablissement sollicite à ces titres la bienveillance du public et de ses amis en particulier.
31 déc—5

BUREAU DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DE LA LOUISIANE.

Nouvelle-Orléans, 3 janvier 1835.

A une assemblée du comité tenue le 2 du courant,
Thos. Banks,
William McCawly,
J H Field,
Jules Le Blanc,
Michael Maher,
Thos Toby,
Maunsel White,
Thos. Toby fut unanimement élu président de la compagnie en remplacement de M. Peter Laidlaw, qui a résigné.
Toutes personnes ayant des réclamations contre le bureau, sont priées de les présenter pour liquidations.
3 janv S H TURNER, secrétaire.

COLLEGE MEDICAL DE LOUISIANE.

CETTE institution commencera ses séances de lecture médicinales, le lundi 5 janvier.

Des discours d'introduction seront lu chaque soir à 7 heures et demie, par les différens professeurs, ainsi qu'il suit; le lieu de l'assemblée est l'église du révérend M. Clapp.

Lundi....Thomas Hunt, doyen de la faculté,
Mardi....Charles Luzemberg et Jas Munroe Mackie,
Mercredi Thomas R. Ingalls,
Jeudi....Edouard Barton,
Vendredi Le docteur Cénas, prononcera son discours de lecture préliminaire une heure, dans la chambre de lecture de la maison du gouvernement.

Le discours de lundi soir sera précédé d'une prière appropriée à la circonstance par le révérend évêque Brunnel.

Les membres [illegible], le gouverneur, les membres de la législature, le maire, le conseil de ville et les citoyens en général, sont respectueusement invités de se trouver à cette séance. Par ordre de la faculté,
3 janv—6 J. MONROE MACKIE, secrétaire.

$50 de Récompense.

LA maison du soussigné a été volée dans la nuit du 31 Décembre, des objets suivants: Une bague, forme de couronne, avec neuf diamans (la dite bague a été coupée, l'on peut voir la marque de la soudure). Une chaine en or, pour femme. Une montre de femme en or, enrichie de pierres bleues. Deux paires boucles d'oreille, dont l'une en perles fines; une veste, pantalons et petit gilet. La récompense mentionnée sera donnée pour l'arrestation du voleur, ou tout autre renseignement qui pourraient amener à la restitution des objets volés.
JOSEPH TOURNE,
3 janv—6 No. 26 rue Fouché.

FERBLANTERIE—300 caisses ferblanterie de Ponty Pools, reçues par le navire Mary Laing, et à vendre par HARRISON, BROWN & Cie.
1 janv. rue Royal, no. 117.

TOILE D'EMBALLAGE & CORDE—250 pièces. 100 rouleaux cordage, en débarquement du bateau à vapeur Fox, a vendre par
WILLIAM G. HEWES & co.
3 janv rue du Camp.

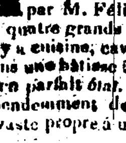

A VENDRE.—13 bons MULETS mexicains, à voir à l'écurie des Fleures, en face de la ville, et de l'autre côté du fleuve. S'adresser à JOHN CROSBY,
3 janv—3 rue de la Douane, no 16.

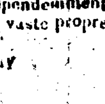

MAISON A LOUER.—Le soussigné offre à louer sa propriété située rue des Remparts entre Ste. Anne et Dumaine, occupée dernièrement par M. Félix De Armas. La maison se compose de quatre grands appartemens avec cabinets et galerie. Il y a cuisine, cave et plusieurs chambres à domestiques dans une bâtisse à trois étages séparée de la maison, le tout en parfait état.

Indépendemment des cours de la maison, il y a aussi un terrain vaste propre à un jardin. S'adresser, rue St-Louis, no 30.
3 janv L. SA SIKOT.

Théâtre d'Orléans.

Demain mardi, 6 janvier.

LE CONCERT A LA COUR.

Opéra, en 1 acte de MM. Scribe et Melesville—musique de M. Auber—Distribution:

Frédéric, prince allemand	MM St Albain.
Victor, jeune peintre	Heymann
Astucio, surintendant de la musique	Victoria
Adèle, cantatrice française	Mmes Dupuis
Carlino, femme d'Astucio	Millot

Entre les deux pièces,

M. DE LANGBERG,

amateur de violon, venant d'Europe, exécutera des variations brillantes de Mayseder, dédiée à Paganini.

On commencera par

JEAN

vaudeville en 4 actes de MM. Théaulon et Signol—Distribution,

Jean Durin	MM. Perrin
Rigo'ard	Victorin
M. de Walbruck	Guérineau
M. Doffern	Eugène
Un garçon	Henrique
Un valet	Bautista
Mme de Ligny	Mmes Girardot
Mme de Serval	Mariage
La marquise d'Olbar	Coste
Mme Chopin	Petit
Adelaide	Adeline
Louise	Albert

SALLE D'ORLEANS.
SAMEDI PROCHAIN, 10 JANVIER 1835.

Grand Bal Paré et Masqué

Prix d'entrée.—Les cavaliers, $1.50.

Les dames ne seront admises qu'avec un billet délivré par l'administration.

Toute personne sera tenue de faire voir son billet ou sa contremarque à la première porte au portier chargé de les reconnaître. Les billets seront délivrés le jour du bal, depuis midi jusqu'à trois heures et depuis quatre et demie jusqu'au soir.

Tous les masques seront tenus de se démasquer en entrant pour se faire connaître. Nul ne pourra entrer au bal avec des armes. 23 déc

SALLE WASHINGTON.
BAL D'ENFANS, SUIVI D'UN

Grand Bal Paré et Masqué

L'administration de la belle salle Washington, prévient les personnes de couleur, que dimanche prochain 11 de janvier 1835, il y aura dans la dite salle un bal d'enfans, qui commencera à 4 heures de l'après-midi et finira à 8 heures. Immédiatement après, un grand bal masqué et paré suivra pour les grandes personnes, et qui finira à minuit.

Les dits bals auront lieu tous les dimanches durant le carnaval.

Prix d'entrée pour les enfans, $0 25
pour les dames, 25
pour cavaliers, 1 00

5 janv.

SALLE WASHINGTON.
Rue St. Philippe, entre Royale et Bourbon.
MERCREDI, 7 JANVIER 1835.

Grand Bal Paré et Masqué

Prix d'entrée pour les cavaliers, $1,00

Il se trouve dans l'intérieur de l'établissement (qui est le plus beau de ce genre qui existe dans les Etats-Unis), toutes les commodités que l'on peut désirer, Restaurant, Buvette, Bureau pour déposer les chapeaux, manteaux et cannes, Magasin de costumes et masques &c. 27 déc

SALLE DE BAL
Encoignure des rues d'Orléans et Bourbon.
MERCREDI, 7 JANVIER 1835.

Prix d'entrée—Cavaliers $1.00

Les cavaliers trouveront un bureau pour déposer leurs cannes, chapeaux, manteaux &c. 27 déc

THEATRE DE M. LEROUX,
Professeur de Phisique Expérimentale de Paris,

PREVIENT le public que l'ouverture de son Théâtre aura lieu tous les soirs (dimanche compris). Les récréations seront variées à chaque représentation.

Le théâtre est situé rue Tchoupitoulas, encoignure Natchez.

Prix des places,	$1 00
Secondes,	50 c.
Troisièmes pour les personnes de couleur,	50
Quatrième pour esclaves,	25

23 déc—1m

PANORAMA MOUVANT.

BONAPARTE

GRAND Panorama mouvant de St. Clair dans la salle en face du Théâtre américain. Il représente différentes scènes de la vie du Grand Napoléon, en commençant par la bataille de Waterloo, la prise de sa voiture; la vue des côtes de France, l'extérieur et l'intérieur de l'île Ste. Hélène, le convoi funéraire du Grand Homme. Le tout comprend douze différentes vues, et elles sont accompagnées d'une musique militaire. On donnera une description de chacune de ces vues. Ce panorama a été apporté ici à grands frais, et il été exposé dans la plus grande salle que le propriétaire ait pu se procurer. Il a été exposé, durant deux saisons, au jardin de Niblos, à New York, ainsi que dans les principales villes de l'Union, avec le plus grand succès.

☞ Les portes seront ouvertes à 6 heures et demie, et le rideau sera levé à 7 heures précises. On ne représentera que le soir.

Les dames et les familles entreront par la porte de la rue Natchez.

Prix d'entrée—50 cents. Pour les détails voyez les affiches. 1er jan—

EXERCICES GYMNASTIQUES,
ET ECOLE DE DISTRACTION.
DE ROPER.

Au-dessus de la maison Barnes, rue du Canal.
☞ Ouverts tous les jours jusqu'à midi. ☜

J. ROPER, informe respectueusement le public que ses exercices auront lieu à dater de lundi, 1er. décembre 1834, à 7 heures du matin.

L'avantage de ces exercices est trop apprécié pour qu'il soit nécessaire d'en parler; et M. Roper se contentera de dire seulement qu'il a obtenu des certificats des médecins de Philadelphie, et que son institution a joui du patronage de l'Université de Pensylvanie.

Les parents qui placeront leurs enfans sous l'instruction de M. R. peuvent être assurés qu'on leur portera tous les soins.

Les exercices dureront depuis 7 heures du matin jusqu'à 2 de l'après-midi; et de 4 à 9 heures du soir.
29 novembre—☞

A VENDRE A L'AMIABLE.

UNE terre située dans la Paroisse d'Iberville, rive gauche du fleuve, ayant six arpents et quelques toises de face sur quarante environ, de profondeur. Elle contient soixante quatre arpents de défriché qui n'ont été, jusqu'ici, cultivés qu'en maïs.

DE PLUS, une habitation établie en sucrerie située cinq arpents plus bas que la précédente terre, ayant quinze arpents de face sur environ quarante de profondeur, avec maison de maître, cuisine, magasins, cabannes à nègres, moulin à maïs, &c, en bon état, sucrerie et purgerie en brique. Le moulin est enfin et excellent. Pour plus amples détails et les conditions s'adresser à
3 janvier—12 R. P. GAILLARD.

AL PUBLICO.

DEVIENDO ausentarme de esta ciudad por algun tiempo, suplico á las personas á quien puedo ser deudor, tengan la bondad de dirigir sus cuentas en el termino de quince dias, en casa de mi hermano Dn Joaquin Viosca, esquina de las calles Sn. Felipe y Levée, las que satisfaré á su presentacion.
3 janvier 3 RAMON VIOSCA.

AU PUBLIC.—Devant m'absenter de cette ville pendant quelque temps, je prie les personnes auxquelles je puis devoir, d'avoir la bonté de me présenter leurs comptes, sous dix jours, au magasin de mon frère, Joachin Viosca, encoignure des rues St. Philippe et Levée, que je solderai sur demande.
3 janv—3 RAMON VIOSCA.

LE soussigné prévient ses anciennes connaissances et le public qu'il a pris une maison rue St. Pierre, entre Bourbon et Dauphine, No. 124, pour entreprendre toute sorte de commandes concernant son état, pour le dehors seulement: Il prend des pensionnaires à la semaine et au mois à des prix raisonnables; il entreprend toutes sortes de commandes pour les soirées de bal, et autres. Il prévient les personnes qui voudront lui donner quelques ordres de le prévenir deux jours d'avance, attendu que le marché ne fournit pas tous les jours les articles que l'on pourrait désirer.
3 janv—15 CHER. BEZY, traiteur.

REÇU par le sloop Van Buren, capitaine Hoxby, de la Baie de Honduras,
bois d'acajou,
218 peaux de bœuf séchés en bon état, et à vendre par 3 janv—2 A BAYARD & co.

NEGRESSE à louer; une bonne domestique, fidèle créole, bonne blanchisseuse et habituée au service de la maison. S'adresser rue St. Louis, no. 29.
20 déc

17900 Toiles à ... en débarquement du navire La ..., et à vendre par
TH. NICOLET & Co.
3 janv No. 26, rue Bienville.

VENTES A L'ENCAN.

PAR HEWLETT & BRIGHT.

IL sera vendu, mardi, 20 du courant à midi, à la Bourse si jusqu'alors on n'en dispose pas à l'amiable, une jolie maison à deux étages, peinte en blanc, cuisine, maison en bois etc. Le lot situé au faubourg Franklin, entre les rues Bons Enfans et Morales, ayant 94 pieds 5 pouces et 4-8 de face sur la rue des Champs Elysées, chemin à continuer du lac Pontchartrain; sur 105 pieds 9 pouces et 4-8 de profondeur, les bâtisses sont neuves et très bien faites.

Conditions—moitié comptant et la balance à 6 mois de crédit pour billets endossés à satisfaction et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.

L'acte de vente sera passé pardevant M. T Seghers, not pub, aux frais de l'acquéreur. 5 janv

PAR T. MOSSY & GARIDEL.

IL sera vendu, le lundi 19 du courant, à midi, à la Bourse de Hewlett, 30 esclaves mulâtres et nègres, depuis l'âge de 15 jusqu'à 30ans, étant dans cette ville depuis 4 et 6 ans; parmi ces esclaves il y a des maçons, charpentiers, charretiers et manœuvres, tous sont bons sujets pleinement garantis; des petites affiches feront connaître les noms, âges et talents de chacun de ces esclaves.

Conditions de la vente—Payables à 6 et 12 mois en billets endossés à la satisfaction du vendeur avec hypothèque jusqu'à parfait paiement. Les actes de vente seront passés par T. Seghers, notaire. 5 janv

PAR TRICOU & CANONGE.

IL sera vendu le lundi 5 janvier 1835, à 10 heures du matin, pour l'ouverture de leur nouvel encan, rue de Chartres, No 140, un grand assortiment de meubles français:

1 do. do. Linon, 1 do. Baptiste à mouchoirs.
1 do. habillemens d'enfans, &c. &c., qui seront vendus à un crédit qui sera connu au moment de la vente:—Plus,
4 caisses chaussons blancs et bleus,
2 do. indiennes, 4 do. habillemens pour hommes (complets), consistant en pantalons de satinett, gilets do. chemises coton blanc et de flanelle rouge, do. do, blanche, 2 caisses palmerines, 30 douzaines gants de laine, 40 do. chemises tricot, 30 do. shalls mérinos 4-4 et 5 4, 60 caisses rubans satin, 1 piano forté (français), 1 pendule à musique, &c. &c. &c.

N. N. Leurs jours d'encan sont les lundis, mardis et samedis de chaque semaine. 5 janv

PAR TRICOU & CANONGE.

IL sera vendu le Vendredi 16 janvier prochain, à midi à la Bourse de Hewlett.

Trois maisons neuves à 3 étages bâties en briques et couvertes en ardoises, les dépendances sont également à trois étages, bâties en briques et couvertes en ardoise. Elles sont situées à l'encoignure des rues Condé et Esplanade.

Chaque maison est bâtie sur un terrain de 21 pieds 4 pouces de face sur 110 environ de profondeur.

La maison de l'encoignure $2000 comptant, le reste payable dans 10 ans portant 9 pour 100 d'intérêt; l'acquéreur fournissant caution à la satisfaction du vendeur et hypothèque jusqu'à parfait paiement. Les deux autres seront vendues à 6 12 18 et 24 mois de crédit l'acquéreur fournissant des billets endossés à la satisfaction, divisés en coupons à la convenance du vendeur, et hypothèque jusqu'à parfait paiement. Et la maison du centre est louée à bail pour un an à partir du 1er novembre dernier. 5 jan

PAR J B BLACHE.

EN vertu d'un ordre de l'honorable cour de paroisse pour la ville et paroisse de la Nlle. Orléans, en date du 25 novembre 1834, seront vendu le mardi, 20 du courant, à midi, à la Bourse de Hewlett, les propriétés ci-après désignées, abandonnées à ses créanciers par D. O. Nalir,

La moitié indivise des lots A et B, au faubourg Washington, dans l'ilet no 1. Le lot A ayant 30 pieds 3 pouces de face au fleuve sur 145 pieds 5 pouces de profondeur;

Le lot B ayant 30 pieds 3 pouces de face au fleuve sur 145 pieds 2 pouces de profondeur, conformément au plan dressé par B Buisson, le 25 mai 1833, et déposé à l'étude de M. O. de Armas, notaire.

Conditions: 12 mois de crédit en un billet endossé à satisfaction et garanti par hypothèque spéciale et portant intérêt du jour de l'adjudication à raison de 5 pour cent par an. L'acte de vente devant être passé pardevant M. J. Cuvillier, notaire aux frais de l'acquéreur. 5 janv—4

PAR J B BLACHE.

IL sera vendu, mardi, 6 du courant, à 4 heures de l'après-midi, vis-à-vis le magasin, no 33, rue Gravier, pour le compte de qui il appartiendra:

65 barils pommes de terre importées à bord du navire America, capt. Kirsen, venant de New York, et vendues pour payer le fret et les frais, personne ne les ayant réclamés. 5 janvier.

PAR T MOSSY & GARIDEL.

IL sera vendu, lundi, 5 janvier prochain, sans réserve, à 10 heures, au moulin à scie de M. Reynès, une quantité de planches, etc. arrangés en lots convenables aux acquéreurs. Conditions: $100 comptant; au-dessus, à 60 jours, en billets endossés à satisfaction. 30 déc

PAR J LECARPENTIER.

MARDI, 6 janvier, à midi, à la Bourse, un nègre de 26 ans, propre aux travaux des champs, un peu charpentier, parlant anglais et français. Conditions, 90 jours de crédit, en billets endossés à satisfaction. 30 déc

PAR HEWLETT & BRIGHT.

IL sera vendu lundi, 5 janvier, à midi, à la Bourse de Hewlett,

Un Lot de terre ayant 30 pieds de face sur la rue des Poëte, sur 60 pieds de profondeur, mesure française, entre les rues Amour et Bons Enfants, faubourg Marigny.

Conditions: $175 payable le 20 août 1835, la balance à 6 mois de crédit, du jour de la vente, en billets endossés à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement.

L'acte de vente sera passé pardevant Octave de Armas, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 25 déc

PAR JOS. LECARPENTIER.

IL sera vendu, Vendredi 9 janvier 1836, à midi précis à la Bourse Hewlett, pour clore un réglement de comptes.

Jean Louis, âgé d'environ 40 ans, créole, nègre de champ, ayant travaillé sur une sucrerie et sur une briqueterie; aussi un peu domestique.

Amélia, négresse âgée d'environ 22 ans, parlant anglais et français, un peu cuisinière et blanchisseuse, dans le pays depuis 6 ou 7 ans.

Ces deux esclaves sont garantis des vices et maladies redhibitoires.

Conditions:—6 mois de crédit en billets endossés à satisfaction avec hypothèque spécial jusqu'à parfait paiement. Les actes de ventes seront passés aux frais des acquéreurs par L. Féraud, not. pub. 30 déc

PAR FERNANDEZ & WHITING.

SAMEDI, 10 janvier 1835, par ordre de la Cour de Preuves, et pour compte de la succession de feu John Daniel, et par ordre du curateur de la dite succession, il sera vendu à la Bourse Hewlett, à midi, l'esclave Charlotte, âgée d'environ 45 ans, servante et cuisinière; on n'en garantit que les titres.

Conditions—comptant. Les frais d'actes au compte des acquéreurs. 10 déc.

ON demande à louer, une salle à diner, une cuisine, chambres à coucher, le tout garni ou non garni, dans une des parties centrales de la ville. Adresse, boîte 510, au bureau de la poste. 31 déc

2 CAISSES chintz rouge pour rideaux, en débarquement du navire Alabama, et à vendre par
ANDREWS & BROTHERS,
31 déc rue de Chartres no 19.

1 CAISSE batiste et 3 caisses mouchoirs do. de toutes qualités, en débarquement du navire Alabama, et à vendre par ANDREWS & BROTHERS.
31 déc rue de Chartres no 19.

CAFE DE LA HAVANE.—265 sacs café vert, en débarquement du brick Cinco Armanos et Alejandro, à vendre par
31 déc E W GREGORY, rue Charttres, no 60.

SUCRE.—400 Boucauts Sucre, à 20 milles au-dessus de la côte. A vendre par
J. LE BLANC & Co.,
31 déc Rue Royale, No. 103.

RUBANS pour le Marché Mexicain.—Un assortiment considérable de Lostones et Reherellos, à vendre par J. LE BLANC & Co.,
31 déc Rue Royale, No. 103.

DISSOLUTION DE SOCIETE.—La société de commerce qui a existée jusqu'à ce jour, sous la raison de J. Kohn & Bordier, est dissoute d'un commun accord.
JOACHIM KOHN,
1 jan 1835—3 J. A. BORDIER.

LE soussigné s'étant associé M. Charles Daron et son neveu, Chas. Kohn, les affaires qui se traitaient cidevant sous la raison de J. Kohn & Bordier seront continuées, à dater de ce jour, sous celle de Kohn, Daron & co.
1 jan 1835 JOACHIM KOHN.

COUVERTURES Françaises de table peints à vendre par TH. NICOLET & Co.
3 janv No. 26, rue Bienville.

REÇU et à vendre par le soussigné, rue Chartres, No. 43.

Indiennes brodés à carreaux, un nouvel article, mousselines à carreaux, ditto à raies perkales brochées, mousselines à moustiquaires en fil, ditto en coton, ditto ditto 10-4 de large, des Indes, rose, cols en satin blanc pour homme; rubans gaze, toile d'Irlande, cotonnades, manteaux mérinos, pélerines en petit gris, franges coton mousseline, damassées, crêpe rose, bleu, jaune, blanc, et cerise; robes de bal, foulard des Indes, gants blancs, et assortis, indiennes foulard, ditto challis, damassés en 6, 6-4, 8-4 et 10-4, nappes françaises, ditto anglaises 8-4 x 10-4, et 15 x 20-4 cravates de soie noires, bas de coton, ditto soie, fichus assortis, gros d'Italie noir &c. &c.
3 janv A G CHOUTEAU.

WILLIAM G HEWES & co. ont transféré leur bureau au no 35, rue du Camp, dans un des magasins nouvellement bâtis de la rue Gravier.
3 janv